



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 29/02/2024
Reçu en préfecture le 29/02/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20240226-D_2024_2_4B-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2024_2_4

Nombre de délégués en exercice
: 31

Présents : 23

Votants : 31

**Objet : Constitution d'une
provision pour non valeurs
budget principal 47500 _ sur l'
exercice 2024**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 26 février à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Nouvelle Mairie de Berrias et Casteljau, Place de la Mairie (nouvelle mairie) A côté de la Place Andrée Rouveyrol, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 20 Février 2024

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Pouvoirs :

Monsieur BORIE Jean-François a donné pouvoir à Monsieur ROGIER Jean-Paul
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Madame ESCHALIER Cathy
Monsieur THIBON HUBERT a donné pouvoir à Madame DESCHANELS Georgette
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Monsieur LEGRAS Emmanuel a donné pouvoir à Monsieur THIBON Pierre
Monsieur GADILHE Sébastien a donné pouvoir à Monsieur BONNET Franck
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

Mme Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances, informe l'assemblée de la demande du service de gestion comptable concernant la présentation de la liste des créances en non-valeurs pour 4 100.00 € pour le budget principal 475-00 et 483 € pour le budget annexe du SPANC 475-02.

Pour le budget principal, il s'agit de créances au titre de redevances spéciales des professionnels ayant un risque d'irrecouvrabilité et, pour le budget annexe du SPANC, de redevances pour ce service.

Pour ce faire, il conviendrait d'émettre un mandat spécifique « non-valeur » au compte 6541 « créances admises en non-valeur » pour 4 101 € avec une reprise de provisions de créances douteuses constituées au compte 7817 « Reprises sur dépréciations des actifs circulants » sur le budget principal et un mandat spécifique « non-valeur » au compte 6541 « créances admises en non-valeur » pour 483 € avec une reprise de provisions de créances douteuses constituées au compte 7817 « Reprises sur dépréciations des actifs circulants » pour le budget annexe du SPANC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE les listes des créances en non-valeurs, VALIDE les écritures et les montants tels que précisés ci-dessus, OUVRE les crédits nécessaires dans l'attente du vote des budgets 2024, DIT que les crédits seront inscrits aux budgets 2024 concernés.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 26/02/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Envoyé en préfecture le 29/02/2024
Reçu en préfecture le 29/02/2024
Publié le
ID : 007-200039832-20240226-D_2024_2_4B-DE